

Module 1 : Définir la discrimination au travail

- Définition légale et jurisprudence
- Différence entre discrimination directe et indirecte, harcèlement discriminatoire, injure
- Chiffres clés

Module 2 : Prévenir les situations de discrimination

- Stéréotypes et conséquences
- Outils de communication : valeurs, charte du comportement, code de bonne conduite, procédure de plainte et rôle du management

Module 3 : Réagir face à une révélation

- Ecouter avec bienveillance et neutralité
- Recueillir les faits, les preuves et des témoignages écrits
- Comportements à adopter et erreurs à éviter
- Mesures disciplinaires

Module 4 : Les recours possibles et les sanctions encourues

- Recours possibles : médecin du travail, représentants du personnel, organisations syndicales, inspection du travail, défenseur des droits, conseil des prud'hommes
- Sanctions et actions disciplinaires

MAJ le 1/07/2023



Durée

1 jour



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membre élu du CSE, manager, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des notions clés pour prévenir et lutter contre les discriminations au travail
- Connaître le cadre légal et les définitions légales de la discrimination
- Connaître les principales données chiffrées sur le sujet
- Comprendre les conséquences de la discrimination
- Savoir agir contre les discriminations au travail

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Mode d'évaluation

Les acquis des participants sont mesurés tout au long de la session de formation.

L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.

Formateur

Le formateur bénéficie d'une formation juridique et expert en victimologie qui intervient comme consultant auprès des CSE